

COMPTE RENDU CONSEIL D'ECOLE DU LUNDI 8 FEVRIER 2016

Etaient présents :

Les représentants de parents :

Mme Laetitia Ghandour, Mme Sevda Gög, Mme Emel Efe Göksel, Mme Jihan Jabsheh, Mme Bahar Ozay, Mme Florence Saidi, Mme Régine Winisdoerffer.

Les enseignants :

PS MS: Mme Françoise Almansa

MS : Mme Céline Andrieu

GS : Mme Florence Fagne

CP : Mme Jocelyne Platiau

CE1 : Mme Sarah Mazzarini

CE2 : Mme Aurore Güven et Mme Véronique Duwa

CM1 : Mme Zoé Ulker et Mme Brigitte Lejeune

CM2 : Mme Suna Coskun

Enseignante FLScO : Mme Emmanuelle Bernard

Enseignante de turc : Mme Gülmisal Lepoutre

Enseignante d'anglais : Mme Ebru Baripoglu excusée

EMFE : Mme Emmanuelle Dompnier

La direction de l'établissement :

Mme Dominique CORNIL proviseur du lycée Pierre Loti.

M. Philippe PLATIAU président du conseil d'école.

Le directeur souhaite la bienvenue aux membres du conseil d'école et les remercie de leur présence à ce deuxième Conseil d'école de l'année scolaire 2015 - 2016.

Le secrétariat de séance est confié à une représentante des parents élus Mme Saidi et le secrétariat-adjoint est confié à Mme Dompnier enseignant(e). Le compte-rendu définitif sera établi avant la réunion du conseil d'établissement.

La liste d'émargement est signée par tous les membres présents.

Le conseil d'école s'est réuni le lundi 8 février 2016 sur l'ordre du jour suivant :

- . Le calendrier à venir des événements et réunions.
- . Les modalités de préinscription et d'inscription.
- . Livret scolaire.
- . Le personnel.
- . Le calendrier 2016 – 2017.
- . Les sorties et classes transplantées.
- . La sécurité.
- . Questions diverses à déposer au moins 48h00 à l'avance au bureau du directeur.

1. Le calendrier des événements et réunions.

- o Peu d'évènements en dehors de l'établissement, compte-tenu de la limitation des sorties pour raison de respect des mesures de sécurité.

- Noël 2015 :
 - Bilan très positif en termes d'organisation et de contenus. Satisfaction de tous, petits et grands. Photos et films mis en ligne ont été appréciés des parents. Tous nos remerciements aux représentantes du conseil d'école et aux parents photographes qui se sont impliqués dans ces matinées.
- Du mardi 9 au vendredi 12 février :
 - Mission de M. Philippe Kerebel, Inspecteur de l'Education Nationale, c'est sa deuxième mission dans l'année, car il avait mis à profit la tenue du séminaire des directeurs à Istanbul pour effectuer des inspections. Il inspectera de nouveau des collègues et conduira trois animations pédagogiques avec les cycles 2 et 3.
- Du 15 au 17 février :
 - Séminaire des directeurs et proviseurs à Bucarest.
- Le mercredi 17 février :
 - Carnaval à Beyoglu.
 - Le thème retenu à Beyoglu pour le déguisement est « les personnages et les animaux de conte ». L'école offre un chocolat chaud et des jus de fruits, il est demandé aux parents d'apporter des crêpes ou des gaufres... Une troupe d'acrobates et un orchestre animeront cette matinée.*
 - Les mêmes modalités concernant les photos seront reconduites pour le carnaval.
- Le jeudi 18 février :
 - Conseil d'établissement et demi-journée banalisée pour évoquer, entre professeurs du second degré la réforme du collège et entre les enseignants du premier degré, la mise en place des nouveaux programmes et le livret scolaire.
- Le vendredi 19 février :
 - Carnaval à Tarabya, les élèves se déguiseront librement.
- Le 7 mars :
 - La commission consultative paritaire locale se tiendra à Ankara pour effectuer le recrutement des professeurs résidents.

2. Les modalités de préinscription et d'inscription :

- Un nouveau dispositif a été mis en place pour la campagne de pré-inscriptions et d'inscriptions qui a été lancée le lundi 18 janvier 2016.
 - Les modalités de la procédure, les priorités et les documents de préinscription ont été mis en ligne sur le site, il n'est plus demandé aux familles de se déplacer, ce qui est une avancée importante dans le contexte sécuritaire actuel, cela évite des allers-venues et une gestion compliquée de ces entrées et sorties.
 - Les documents de préinscription et d'inscription sont des formulaires dématérialisés qui permettent une saisie lisible des données demandées.
 - Les autres documents demandés lors de la pré-inscription puis de l'inscription sont transmis également en format dématérialisé, ce qui en permet le classement rapide et efficace.
 - L'an prochain, nous souhaitons progresser encore et mettre en place, si possible, un site de préinscriptions et inscriptions avec un traitement automatique des pièces reçues selon un codage spécifique.
 - Les règles de priorités ont été précisées. Elles seront appliquées, comme les autres années, sous l'autorité de Mme Cornil dans la plus grande transparence.
 - Pour l'entrée en maternelle des élèves non français, une biographie langagière doit être remplie obligatoirement par la famille, cette biographie sera également transmise aux familles quand le parcours linguistique de l'enfant ne paraît pas très précis.

- Les rencontres avec des familles turques auront lieu comme l’an passé, les enfants étant pris en charge par les collègues de maternelle, de turc et de FLE, pendant que le directeur de l’école s’entretiendra avec les parents (motivation, évocation du parcours linguistique...). Nous avons fait le point avec les collègues mais finaliserons tout cela à l’approche des rendez-vous.
- Bilan positif de ces changements :
 - Moins de perte de temps lors des entretiens qui étaient très chronophages au moment de la dépose des dossiers.
 - Plus de clarté des informations.
 - Plus de facilité de classement des pièces.
 - Antoinette est satisfaite il faut prolonger l’an prochain.

3. Le Livret scolaire.

- Un nouveau livret a été mis en place pour les deux derniers trimestres de l’année scolaire 2015 – 2016.
 - Les objectifs sont de :
 - Moderniser les outils à disposition des enseignants.
 - Répondre aux évolutions fixées dans le cadre de la loi de refondation de l’école dans le 1^{er} degré.
 - Renforcer la continuité des apprentissages.
 - Faire évoluer les modalités d’évaluation des élèves et l’implication de l’élève dans sa propre évaluation.
 - Faciliter le suivi individuel de l’élève et de son parcours de réussite.
 - Faciliter l’accès aux résultats des élèves par les familles).
 - Les enseignants et les parents utilisateurs manifestent leur satisfaction par rapport à cette mise en place.
 - Communication sécurisée.
 - Outil s'appuyant sur un socle commun de connaissances et de compétences
 - Transférable d'une année sur l'autre
 - Imprimable
 - Accès et consultation facile pour les parents
 - Accès direct aux résultats des années précédentes pour les enseignants
 - La partie langues (anglais / turc) sera intégrée l’an prochain dans le livret numérique. Dans l’attente de cela, les livrets ont été modifiés en conformité avec le cadre européen des langues.
 - Le livret scolaire numérique pour les cycles 2 et 3 (du CP au CM2) sera mis en place à la fin du 2eme trimestre (mars).

4. Le personnel :

- L’école enregistrera trois départs cette année.
 - Le premier sera celui de Madame Nicole Tarrisse, enseignante d’anglais, actuellement en congés de maladie et qui ne reviendra pas en poste pour cause de départ à la retraite. Le directeur remercie Mme Tarrisse pour son engagement dans l’école et lui souhaite une bonne retraite. Elle est en poste depuis 32 ans. Elle sera remplacée par Madame Ceylin Sarper. A noter le retour de congé de maternité de Mme Yasemin Aydin.
 - Le départ de Monsieur Dutan, enseignant de CE2, qui partira en retraite en juin prochain. Le directeur remercie, au nom de l’établissement l’action de Monsieur Dutan qui est à Pierre Loti depuis 2004 et lui souhaite une bonne retraite.

- Le départ de Monsieur Borsa. Enseignant de GS, qui rentre en France pour effectuer sa dernière année avant son départ en retraite. Le directeur remercie Monsieur Borsa pour son engagement dans l'école et pour ses élèves.
- Rappel : La commission paritaire locale se réunira le lundi 7 mars à Ankara afin de procéder au recrutement des résidents.
- Concernant les absences et le remplacement des collègues, le directeur confirme qu'un mot est systématiquement adressé aux familles pour un départ anticipé en stage ou une absence longue, la direction de l'école va étudier la possibilité d'informer les parents pour les absences d'une durée d'une semaine. Les parents doivent regarder les cahiers de liaison ou de textes si le courrier n'est pas adressé par mail. Il rappelle également que le travail effectué est transmis, en toutes circonstances, aux collègues remplaçantes. Le directeur de l'école condamne catégoriquement le fait que les parents appellent les enseignants malades chez eux. Il est demandé aussi aux parents d'avertir rapidement des absences de leur enfant.
- Le logiciel Pronote, utilisé en secondaire, pourrait être un outil de suivi des absences en primaire et un outil de communication entre l'école et les familles pour leur suivi.

5. Le calendrier scolaire 2016 – 2017 :

- Le projet de calendrier est débattu au sein du conseil d'école :
 - Mme Cornil et M. Plateau considère que c'est un calendrier équilibré qui tient compte de certaines contraintes (Bayram, 1^{er} janvier étant le dimanche ...). Ceci explique que dans un souci d'équilibre des sorties et rentrées scolaires sont effectuées en cours de semaine.
 - Souhait de certains enseignants et parents de voir le 19 mai (Fête de la Jeunesse et du Sport) être férié : suggestion est faite de supprimer un jour de vacances en octobre-novembre et d'accorder le 19 mai. M. Plateau indique que cette proposition sera transmise au conseil d'établissement.
 - Concernant la rentrée scolaire 2016 :
 - La rentrée sur les deux sites se fera le vendredi 2 septembre. M. Plateau souhaitant, comme à la rentrée 2015, être présent sur les deux sites, les modalités de rentrée seront étudiées en conséquence.

6. Les sorties et les classes transplantées :

- Comme vous l'avez constaté, les sorties et déplacements d'élèves ont été suspendus à Beyoglu, compte tenu de la limitation des regroupements d'élèves et de parents devant l'établissement. (Avec un parking sécurisé, le contexte de Tarabya est différent et permet l'organisation des départs).
 - Cette décision entrave une partie des projets que les enseignants souhaitent conduire (en particulier en maternelle où beaucoup de sorties ont été planifiées sur l'année scolaire). La direction de l'école et de l'établissement le regrette mais il est impossible d'aller contre ces demandes de l'Ambassade et du ministère.
 - Les parents ont interrogé le directeur sur la possibilité d'organiser les départs de bus vers les installations sportives à l'intérieur de l'enceinte du Palais de France. Cette solution est inenvisageable, le départ actuel des bus à la fin des classes étant déjà pointé comme une incongruité par les services de sécurité du MAEE.
- Un projet de classes transplantées a été élaboré par les classes de CE2 à Antalya en mai 2016.
 - Ce projet a été soumis au conseil d'établissement du 23 novembre 2015 et validé par celui-ci.
 - Il a fait l'objet d'une transmission à l'IEN, au chef d'établissement et au COCAC (Conseiller de Coopération et d'Action Culturelle).

- La mise en œuvre définitive de ce voyage est liée à l’approbation du conseiller de coopération et d’action culturelle. Pour l’heure, aucun refus ou accord ne nous a été donné. Malgré cette incertitude, nous souhaitons informer les parents des classes de CE2 du contenu, du déroulement et du coût de cette classe transplantée afin qu’ils puissent également se déterminer. Des réunions vont être planifiées à l’issue des vacances de février.

7. La sécurité :

○ Mesures prises et à venir

- Madame Cornil rappelle que toutes les mesures sont prises et qu’elles le sont en concertation avec le poste diplomatique. La présence policière devant l’établissement s’explique par la demande faite par le poste diplomatique de marquer une présence sur les enclaves diplomatiques et les écoles de Beyoglu et Tarabya. Cette présence est liée à la signature de convention entre les états.
 - A Beyoglu :
 - Présence de policiers français en civil, de policiers turcs en civil et d’une voiture de police turque en faction aux heures d’entrée et de sortie des élèves.
 - Si les policiers turcs ne sont pas présents à la sortie des activités périscolaires, les policiers français le sont systématiquement à 15h00 et 16h30.
 - A Tarabya :
 - Madame Cornil indique que la présence policière est moins régulière.
- Dans le même esprit, le PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) a été revu et y a été intégré la mise en confinement des élèves pour cause d’attentat. Des exercices de confinement sont réalisés régulièrement dans le cadre du PPMS comme le demande le Ministère ou l’AEFE.

○ Santé et hygiène :

- Au point sécurité, le directeur souhaite ajouter un point rapide sur la santé et l’hygiène :
- Restauration scolaire :
 - Demande de diversification du petit-déjeuner.
 - Le directeur n’y voit pas d’opposition. Toutefois, les enseignantes de maternelles quant à elles, ne sont pas convaincues que ce soit une bonne idée précisant que les enfants aiment bien les céréales et qu’elles prennent avec les assistantes, un soin particulier, dans le dosage des quantités et la présence de sucre (supprimé).
 - Problème de comportement des élèves de CM1 et de CM2 lors de la restauration scolaire (problématique soulevée par une maman observatrice à Tarabya) :
 - Un travail spécifique sur la citoyenneté et le respect est déjà mené dans les classes en lien avec certains projets (CF. course contre la faim et gâchis volontaire de nourriture / Ambassadeurs en herbe et respect de l’autre / Rédaction de règlements en CM1 et CM2 et attitude contraire...).
 - Le directeur primaire passera également dans les classes rappeler ses attentes à ces élèves. Il passera en compagnie de Madame Cornil à la cantine.
- Hygiène :

- Une note générale sur l'hygiène, les mesures d'asepsie au quotidien et en cas de maladie sera transmise prochainement à tous les parents d'élèves.

8. Questions diverses à déposer au 48h00 à l'avance au directeur primaire :

- Mise à disposition des coordonnées des parents d'élèves aux représentants des parents élus au conseil d'école ou au conseil d'établissement :
 - Avis favorable du directeur et de la proviseure. L'autorisation de transmission sera demandée au moment de l'inscription définitive ou de la réinscription.
- Elections en ligne des représentants de parents d'élèves siégeant aux conseils d'école et d'établissement :
 - Avis favorable du directeur primaire et de la proviseure qui sollicitera le service informatique pour mettre en place un logiciel adapté.
- Meilleure communication sur les activités menées dans la classe et à l'école.
 - Le directeur est favorable à la mise en place d'un espace numérique de travail comme il l'a déjà indiqué. L'abonnement à un espace, validé par l'éducation nationale, est déjà effectué, il reste à régler quelques problèmes techniques. Le directeur veut engager l'école dans les évolutions numériques indispensables
 - Création éventuelle de lettres d'information en maternelle et éventuellement en élémentaire ou pour l'enseignement des langues :
 - Cette démarche s'inscrit dans le temps et dans l'action normale des enseignants des classes.
 - La périodicité de diffusion doit être envisagée.
 - Le directeur rappelle également que différents cahiers et supports sont rapportés régulièrement à la maison par les enfants et que ce sont des outils précieux pour savoir ce qui se fait à l'école. Les parents sont également les bienvenus pour venir s'informer auprès des collègues qui se feront un plaisir de les informer.

Le directeur remercie tous les participants et lève la séance à 19h.